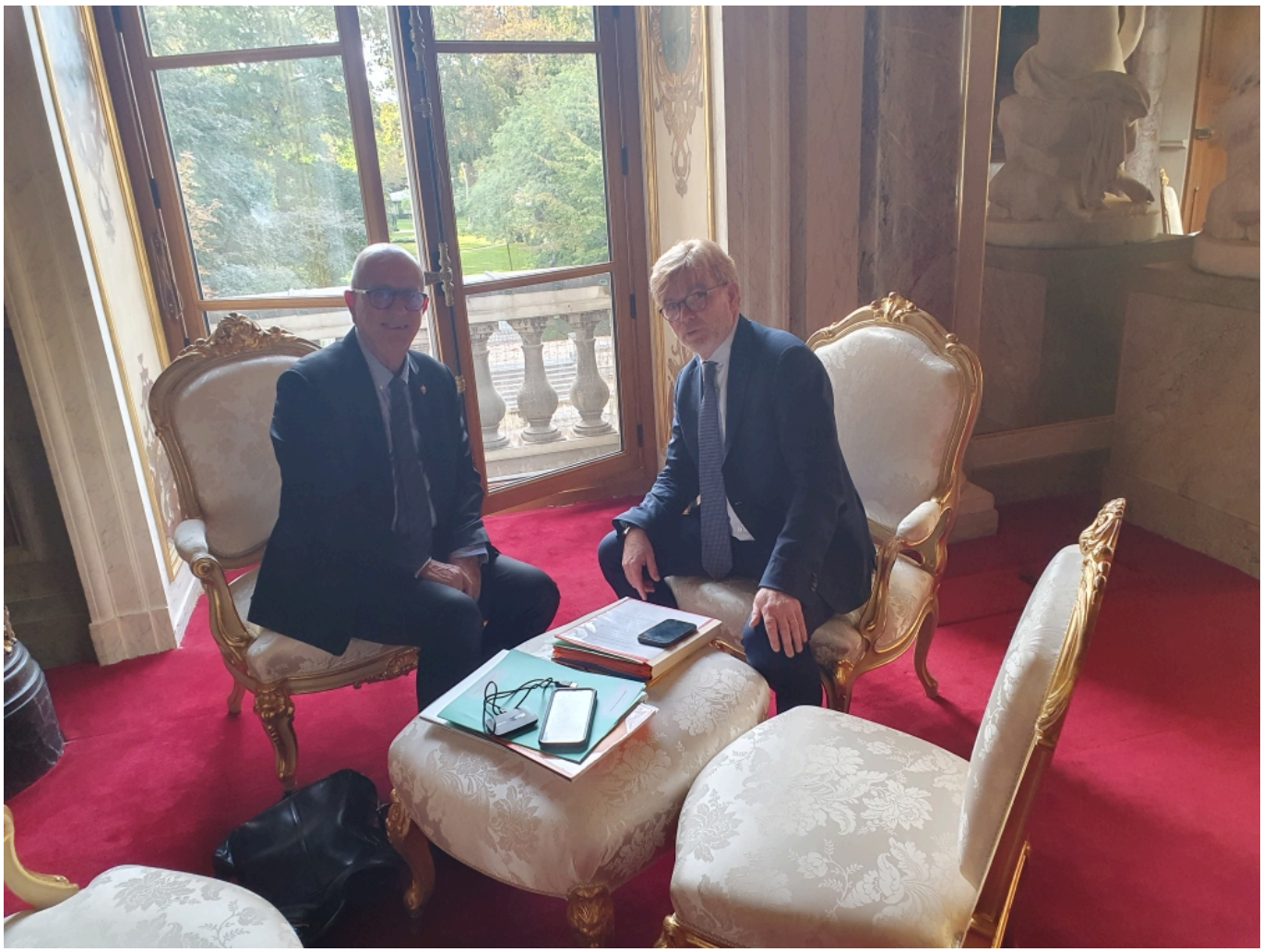
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Lavande, cerise, élevage en Vaucluse, ce qu'en dit le Ministre de l'agriculture



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse a rencontré le Ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, à propos des filières de la lavande, de la cerise et de l'élevage en Vaucluse.

Le sénateur a obtenu du ministre qu'il porte devant l'Europe un mécanisme d'exemption clair et sans ambiguïté pour les huiles essentielles, dans le cadre de la révision des règlements européens REACH et CLP (classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges et la réaffectation des 4M€ -non utilisés- vers des projets de recherche pour la filière lavandicole.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Le sénateur vauclusien a également évoqué la nécessité de faire passer le loup ‘d’espèce protégée’ à ‘espèce en voie de prolifération’. « Le loup prolifère plus vite que les quotas de tirs de régulation », a justifié Lucien Stanzione. Cependant, Concernant la cerise, le ministre de l’agriculture ne dispose pas de solutions. » a-t-il conclu.

Le loup, ennemi n°1 des bergers de la Région Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Ils l'ont rappelé au Président de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, mardi, lors de sa venue au Salon « Med'Agri » à Avignon.

« Les attaques de loups se multiplient, 70% de notre territoire est impacté » reconnaît-il face aux représentants des éleveurs de Vaucluse, du Var, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. En octobre dernier, la F.D.O (Fédération départementale ovine) avait participé à une mobilisation nationale pour faire part de « L'immense détresse des éleveurs, leurs familles et leurs troupeaux. En Vaucluse, on est passé de quelques attaques il y a 10 ans à 194 en 2020″. 9 communes ont été touchées : Beaumont-du-Ventoux, Bedoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Venasque et Viens. »

Aujourd'hui, on estime que 4 à 5 meutes de loups séviraient en Vaucluse, soit une trentaine d'animaux, en particulier sur le Ventoux, dans le Grand Luberon et Les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

commune de Bedoin est classifiée comme « foyer de prédation ».

« C'est un dossier important » reconnaît Renaud Muselier. « La Convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage, a été signée par une cinquantaine de pays dont la France en 1979. Elle stipule qu'il faut sauver les races en voie d'extinction, mais depuis, le loup prolifère, pour se nourrir, il s'aventure même en ville et il égorge des dizaines de bêtes en pleine nature. Bientôt il n'y aura plus ni agneaux, ni biquettes dans nos collines et nos montagnes. L'Europe paie, elle débourse 35M€, mais il faut 20 mois pour être remboursé. Je suis chasseur et je pense qu'il faudrait modifier les quotas d'abattage pour éviter que les loups ne prolifèrent. Evidemment, je partage le souci de bien-être animal, mais là il s'agit de prédateurs, quelques tirs de défense supplémentaires seraient les bienvenus pour réguler la co-existence d'ovins et de loups. »

Il ajoute : « Il faut remonter à 4 000 ans dans le passé pour retrouver les premières traces de pastoralisme en Région Sud. Plus qu'une tradition, c'est un héritage, un savoir-faire ancestral qui perdure grâce à la passion des bergers. Leur amour des bêtes, de la nature, leur don de soi, un métier d'une rare noblesse qui mérite un soutien sans faille. Nous serons toujours à leurs côtés ».



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec les représentants des éleveurs de toute la région Sud, lors du salon Med'Agri qui vient de se tenir à Avignon © Andrée Brunetti

Les bergers vauclusiens qui vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux, avec le traumatisme que cela provoque, demandent une action rapide des pouvoirs publics pour réguler les populations de loups et un réveil de l'opinion publique. « Ce sont les paysages, le pastoralisme, un mode de vie, une viande de qualité et un terroir qui sont en danger ».

La Région Sud a identifié un certain nombre de propositions comme par exemple la mise en place par

Ecrit par le 4 novembre 2026

l'Etat d'un « Comité Loup » ainsi qu'une réflexion au niveau européen pour envisager le classement du loup parmi les espèces « protégées » et non plus « strictement protégées ».

Contact : maregionsud.fr

Andrée Brunetti